

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

DATE DE LA CONVOCATION

18 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE

19 juin 2026

SEANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MARAIS, Maire,

Présents : M Thierry MARAIS, M Christophe RICHARD, Mme Cécile GROENINCK, M Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, M Thierry BOUGAULT, Maires adjoints, Mme Rosa FISCHER, M Bruno NICOLAS, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Emilie PEROUX (pouvoir à Christophe RICHARD), M Claude RAULIN (pouvoir à Emmanuel HUET), Mme Sarah STOEBSNER (pouvoir à Cécile GROENINCK).

Mme Cécile GROENINCK est désignée secrétaire de séance.

N° 2026/33

OBJET :

Adoption des règlements des services périscolaires et extrascolaires 2026-2027

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 septembre 2025,

VU l'avis de la commission scolaire-périscolaire du 20 juin 2026,

CONSIDERANT que les règlements intérieurs actuels des services périscolaires et extrascolaires s'appliquent au titre de l'année scolaire 2025-2026,

CONSIDERANT qu'il est par conséquent nécessaire de mettre à jour lesdits règlements,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE l'adoption des règlements intérieurs de l'Accueil Collectif de Mineurs les Petits Loups, de la garderie, du restaurant scolaire et des études surveillées pour l'année scolaire 2026-2027 tels que joints à la présente délibération.

Délibération adoptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture d'EVRY

Le **30/06/2026**

Publiée ou notifiée le

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME PAR

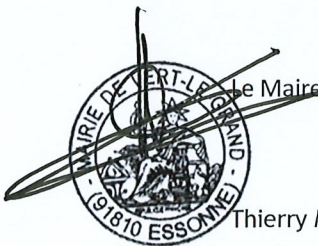
Le Maire

Le Secrétaire de séance,

Cécile GROENINCK

Fait et délibéré les jours, mois an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME

Vert-le-Grand, le 25 juin 2026


Thierry MARAIS

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219106481-20260625-2026_033-DE